



## Secteur de préapprentissage

Voie Orientation

Voie Intégration

Voie Jeunes en transit

Informations et descriptions

*notre passion : votre formation*



Ecole technique  
Ecole des arts et métiers  
Ecole professionnelle commerciale  
Ecole des métiers de la terre et de la nature  
Ecole supérieure de droguerie  
Formation continue

CPLN  
CH-2002 Neuchâtel  
Rue de la Maladière 84  
case postale 212  
Tél. +41 32 717 4000  
Fax +41 32 717 4019  
cpln@rpn.ch  
www.cpln.ch



Centre professionnel du Littoral neuchâtelois  
cpln@rpn.ch www.cpln.ch





## objectifs généraux

### TROUVER UNE PLACE D'APPRENTISSAGE

- Faciliter l'intégration au système économique en valorisant le succès par d'autres compétences que le seul travail scolaire.

### REMISE A NIVEAU DES CONNAISSANCES SCOLAIRES

- Apprendre l'autonomie, la responsabilisation, améliorer l'image de soi et la représentation personnelle.

## pour qui ?

Le secteur de préapprentissage est destiné aux élèves

- qui, bien qu'orientés professionnellement, ont besoin d'affiner leur choix.
- qui n'ont pas trouvé de place d'apprentissage au sortir de l'école obligatoire.
- qui ont besoin d'assurer des acquis scolaires avant d'accéder à un apprentissage ou à l'école de leur choix. Ces classes peuvent aussi concerner des élèves ayant échoué à un examen d'entrée dans une autre école professionnelle et qui désirent s'y préparer intensivement.

## les offres du secteur

Le secteur de préapprentissage offre 3 voies de formation :

- La voie **ORIENTATION**
- La voie **INTEGRATION**
- La voie **JEUNES EN TRANSIT**

### débouchés

- Formation professionnelle initiale de base avec attestation fédérale (2 ans)
- Apprentissage dual (en entreprise)
- Apprentissage à plein temps dans une école de métiers
- Ecole de culture générale



## plan d'études

Nombre de périodes dispensées par année.

Branches	Voie ORIENTATION	Voie INTEGRATION	Classe P-JET1	Classe P-JET2
Insertion professionnelle	1'060	1'300	0	1'250
Français	180	288	390	175
Allemand	108	50	0*	0*
Anglais	108	0	0*	0*
Mathématiques	180	166	272	210
Atouts pratiques	72	66	78	72
Bureautique	36	32	0	36
Sciences humaines	72	32	120	0
Préparation à la vie professionnelle	36	32	39	36
Techniques d'entretien	0	0	0	0
Sécurité	10	0	0	0
Santé	8	0	0	0
Hygiène	20	0	0	0
Dessin technique	8	32	0	0
Dessin artistique	20	0	120	0
Education physique	72	72	78	72
Travail socio-éducatif	0	0	240	0
Ateliers artisanaux	0	0	120	0
Environnement	0	0	78	0
Intégration socio-professionnelle	0	0	78	0
Méthodologie	0	32	0	0

\* Ces cours peuvent être suivis facultativement.



## description des formations

### classes de la voie ORIENTATION

- Durant le premier semestre de la formation, tous les apprenants suivent les mêmes cours durant 3 jours/semaine.
- De plus, ils effectuent 2 jours/semaine d'insertion professionnelle en entreprise afin de définir au mieux leur orientation professionnelle.

#### durée de la formation

- 1 an

#### conditions d'admissions

- Etre domicilié dans le canton de Neuchâtel
- Sortir promu ou non promu de 9ème secondaire, section préprofessionnelle
- Age maximum à l'admission : 18 ans
- Disposer d'une place d'insertion professionnelle
- Participation à la séance d'information
- La direction peut admettre des apprenants sur dossier

#### période d'inscription

- Jusqu'au 15 mai

#### organisation

##### COURS CPLN

3 jours par semaine

##### INSERTION PROFESSIONNELLE

2 jours par semaine

6 semaines de pratique en entreprise durant l'année dont 2 semaines sur les vacances scolaires, en convenue avec l'employeur d'insertion professionnelle

- Organisation de stage(s)
- Activités culturelles, sportives ainsi qu'un camp extra-muros de 4 jours, obligatoires



## classe P-OIA

### préapprentissage orientation insertion apprentis

Cette classe est destinée à des apprenants en rupture de contrat ou des étudiants du cours de RAC du Lycée Jean-Piaget à réorienter.

#### durée de la formation

- 6 mois (février – juillet)

#### conditions d'admissions

- Etre domicilié dans le canton de Neuchâtel
- Age maximum à l'admission : 18 ans
- Disposer d'une place d'insertion professionnelle
- La direction peut admettre des élèves du secondaire 2 ou d'autres provenances, sur dossier

#### période d'inscription

- Jusqu'au 15 janvier

#### admission

- La direction du secteur de préapprentissage accepte les demandes d'admission sur préavis du conseil de classe, de l'OROSP, de la direction du LJP.

#### organisation

##### COURS CPLN

3 jours par semaine

##### INSERTION PROFESSIONNELLE

2 jours par semaine

3 semaines de pratique en entreprise dont 1 semaine sur les vacances scolaires, en convenue avec l'employeur d'insertion professionnelle

- Organisation de stage(s)
- Activités culturelles, sportives ainsi qu'un camp extra-muros de 4 jours



## classes de la voie INTÉGRATION

Les classes d'intégration (INT) sont destinées aux jeunes gens libérés de la scolarité obligatoire et qui ont rencontré de réelles difficultés au niveau de leur capacité d'apprentissage.

Elle vise à leur offrir un accès à un apprentissage simple ou à une formation professionnelle initiale (2 ans).

Ces élèves sont, en règle générale, issus de classes TE ou PP classe A.

Il s'avère indispensable que les jeunes qui souhaitent entrer dans cette classe soient clairement orientés quant à leur choix professionnel.

### durée de la formation

- 1 an

### conditions d'admission

- Etre domicilié dans le canton de Neuchâtel
- Etre libéré de la scolarité obligatoire
  - Sortir d'une classe de 9<sup>ème</sup> terminale
  - Sortir d'une 8<sup>ème</sup> secondaire, section préprofessionnelle, non promu et arriver en fin de 10<sup>ème</sup> année
- Etre clairement orienté quant à son choix professionnel.
  - Etre déjà inséré en entreprise comme manœuvre ou ouvrier non-qualifié et souhaiter accéder à un apprentissage ou à une formation professionnelle initiale (2 ans)
- Age maximum à l'admission : 18 ans
- Participation à la séance d'information

### période d'inscription

- Jusqu'au 15 avril



## examen d'admission

- Les apprenants inscrits dans les temps seront convoqués à un bilan d'aptitudes dont les résultats peuvent entraîner une réorientation.

## organisation

### COURS CPLN

2 ou 3 jours (en alternance chaque semaine)

### INSERTION PROFESSIONNELLE

2 ou 3 jours (en alternance chaque semaine avec les cours)

7 semaines de pratique en entreprise durant l'année dont 2 semaines sur les vacances scolaires, en convenance avec l'employeur d'insertion professionnelle

- Organisation de stage(s)
- Activités culturelles, sportives ainsi qu'un camp extra-muros de 4 jours, obligatoires

## classes jeunes en transit P-JET

Ces classes s'adressent aux jeunes arrivés récemment de l'étranger, n'ayant plus l'âge d'étudier au secondaire 1 et qui n'ont pas encore un bagage linguistique suffisant pour leur permettre de commencer une formation professionnelle ou de type académique.

L'accent est porté sur une intégration linguistique et socio-culturelle afin de permettre la réalisation d'un projet personnel.

Cette classe accueille donc des élèves tout au long de l'année scolaire. Le programme comprend deux modules :

- **La P-JET1 : dans laquelle la formation est axée en priorité sur les acquisitions scolaires et langagières.**
- **La P-JET2 : dans laquelle l'orientation professionnelle prend la part la plus importante.**

Le passage entre les 2 modules dépend du niveau de compétences en français.



### **durée de la formation**

- Variable, selon les compétences, mais au maximum 1 an pour l'accueil et 1 an pour la préparation à une formation professionnelle.

### **conditions d'admissions**

- Etre domicilié dans le canton de Neuchâtel
- Etre âgé de : minimum 16 ans – maximum 20 ans
- Avoir des connaissances minimales en français (débutant complet exclu)
- Avoir effectué un stage préalable de 2 semaines dans la classe
- La direction peut procéder à des admissions sur dossier

### **inscription**

- Tout au long de l'année

### **organisation**

#### **COURS CPLN**

Toute la semaine (P-JET1)

2 ½ jours (P-JET2)

#### **INSERTION PROFESSIONNELLE (P-JET2)**

2 ½ jours

6 semaines de pratique en entreprise sont prévues dont 2 semaines sur les vacances scolaires, en convenue avec l'employeur d'insertion professionnelle

- Organisation de stage(s)
- Activités culturelles, sportives ainsi qu'un camp extra-muros de 4 jours, obligatoires



## **l'insertion professionnelle (IP)**

Afin de favoriser au mieux l'accès des élèves à la formation professionnelle, le secteur a redéfini un nouveau système de formation dont la particularité consiste en l'établissement d'une collaboration avec les employeurs.

Par l'insertion professionnelle des élèves en entreprise, le secteur a créé une "passerelle" entre le monde scolaire et le monde économique.

L'horaire hebdomadaire est donc composé en moyenne de 3 jours de cours purement scolaires et de 2 jours d'insertion professionnelle (IP).

### **définition générale**

La participation au monde professionnel à long terme est obligatoire et inscrite à l'horaire. Elle fait partie du programme de formation du secteur de préapprentissage du CPLN.

L'accent n'est pas mis sur l'information ou la formation, mais sur un véritable travail fourni pendant cette insertion. Cette dernière vise à faire connaître les processus de travail et les aptitudes nécessaires à fournir de bonnes prestations dans le monde professionnel et à orienter le futur apprenant.

### **objectifs généraux de l'insertion professionnelle (IP)**

- Les élèves font l'expérience du monde professionnel et se rendent, par là, mieux compte de ses exigences et attraits.
- Ils apprennent mieux à se connaître face aux réalités professionnelles; grâce à la réflexion qui accompagne cette démarche à l'école, ils peuvent les intégrer dans leur vécu.
- Ils sont stimulés à combler leurs éventuelles lacunes scolaires afin de répondre aux exigences du métier choisi.
- Ils peuvent valoriser des compétences différentes que les connaissances scolaires.



## organisation

Les élèves trouvent eux-mêmes leur place d'insertion professionnelle, de même qu'ils devront trouver eux-mêmes une place d'apprentissage.

## évaluation

- Le suivi est assumé par le maître de classe et l'encadrement du secteur.
- De plus, le rapport de travail établi par l'employeur permet de suivre l'évolution de l'élève et cas échéant de proposer une nouvelle orientation professionnelle.



## généralités

### coûts

Forfait d'inscription (montants approximatifs) :

- Classes INTEGRATION et ORIENTATION : Fr. 190.--
- Classe P-OIA : Fr. 20.--
- Classes P-JET : Fr. 130.--

Les frais de fournitures scolaires ne sont pas compris dans le prix du forfait.

### assurances

Les élèves qui, à l'Ecole des arts et métiers, fréquentent une classe du secteur de préapprentissage sont assurés par le CPLN uniquement contre les accidents survenant lors des stages ou de l'insertion professionnelle. Dès lors, il incombe à ces élèves, de s'assurer à titre personnel, car ils ne pourront émettre aucune prétention à l'égard de notre établissement en cas de sinistre.

### titres délivrés

- Bulletin d'études avec moyennes et appréciations
- Attestation de fréquentation
- Certificat en cas de réussite des examens de fin d'année

### renseignements

- Jean-Blaise Matthey, directeur CPLN-EAM 032 / 717 40 20
- Eric Flury, doyen du secteur de préapprentissage 032 / 717 40 20
- Cristina de Castro et Mary-France Lana, Service conseil du CPLN 032 / 717 40 68  
032 / 717 40 62
- Katia Roduit, secrétariat CPLN-EAM 032 / 717 40 20
- Les OROSP du canton